

Éditorial

En avril dernier, les membres de la Communauté de communes Val de Boutonne ont été en partie renouvelés. Tous, sont des élus des 20 communes qui composent notre communauté.

Pour ce mandat, les membres élus et le Bureau ont souhaité mettre en place une commission Communication qui aura pour mission de vous informer de toutes les décisions et dispositions prises par le conseil communautaire. Cette commission rapportera les travaux traités par les cinq autres commissions ainsi que les infos venant des partenaires extérieurs.

Nous allons tout mettre en œuvre pour rédiger tous les deux mois un « Flash-infos » clair, précis et agréable à lire, afin que chacune et chacun d'entre vous puisse y trouver les informations dont il a besoin. D'autres projets de communication sont en cours de réflexion et verront le jour prochainement.

En attendant le prochain numéro, je vous adresse à vous et à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2009.

Jean-Pierre NIVELLE
Chargé de la commission communication

Le mot du Président

Bien que méconnue, la Communauté de communes Val de Boutonne aura bientôt 15 ans.

Créée en 1994, cette structure permet à nos 20 communes d'apporter les services à la population et d'exercer les compétences liées au développement économique, au traitement des déchets, au service à la personne pour le maintien à domicile, au service auprès de l'enfance et de la jeunesse... que nous ne serions pas en mesure de vous apporter séparément.

Le Val de Boutonne, ce n'est pas seulement 25 délégués et 25 suppléants, mais l'ensemble des 6900 habitants du territoire.

En 2005, nous avons adopté le régime fiscal de la TPU (Taxe Professionnelle Unique) ; ce qui signifie que nos recettes fiscales sont exclusivement basées sur la taxe professionnelle reversée par les entreprises.

Par ce choix fiscal, nos communes et la Communauté se sont indissociablement liées, conduisant obligatoirement à une évolution culturelle en coordonnant nos stratégies financières.

Cette cohérence stratégique sera d'autant plus importante que la faible densité de notre tissu industriel et artisanal, ne permet pas à notre territoire d'avoir les moyens de toutes nos ambitions.

Par ailleurs une réflexion, enrichie par le rapport WARSMANN sur la clarification des collectivités territoriales, devrait conduire à une évolution du paysage politique avec probablement le regroupement de certaines structures et la suppression de certaines autres.

Au cours de ce mandat, nos priorités seront le développement économique (par la réalisation et la commercialisation de la zone d'activité de la Mine d'Or), le soutien aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises, la recherche de nouvelles opportunités économiques, la réduction du coût de traitement des déchets, les services permettant l'accueil de nouveaux habitants, le maintien à domicile des personnes dépendantes et l'amélioration de notre capacité d'autofinancement.

Nous devons travailler plus étroitement avec les conseils municipaux, vous expliquer nos actions, nos projets et nos orientations.

Ensemble, nous réussirons à construire un territoire sur lequel les générations futures auront plaisir à vivre et travailler.

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2009 à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Jacques LORANT
Président de la Communauté de communes

LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES V



Marie-Adèle DUBREUIL



Florence NOCQUET



Jocelyne BERNARDIN



Ginette ARNAUD



Jacques LORANT



François LANTIER



Marylène PICARD



René BERNARD



Lucien TREGUIER



Philippe GABORIT



Claude BEAUDOUX



Claude BRULÉ



Philippe TANARÉ



Bernard BIROCHEAU



Aline RENAUDIN



Daniel BARRÉ



René RAYNEAU



Catherine VRIGNAUD



Bernard GILLIER



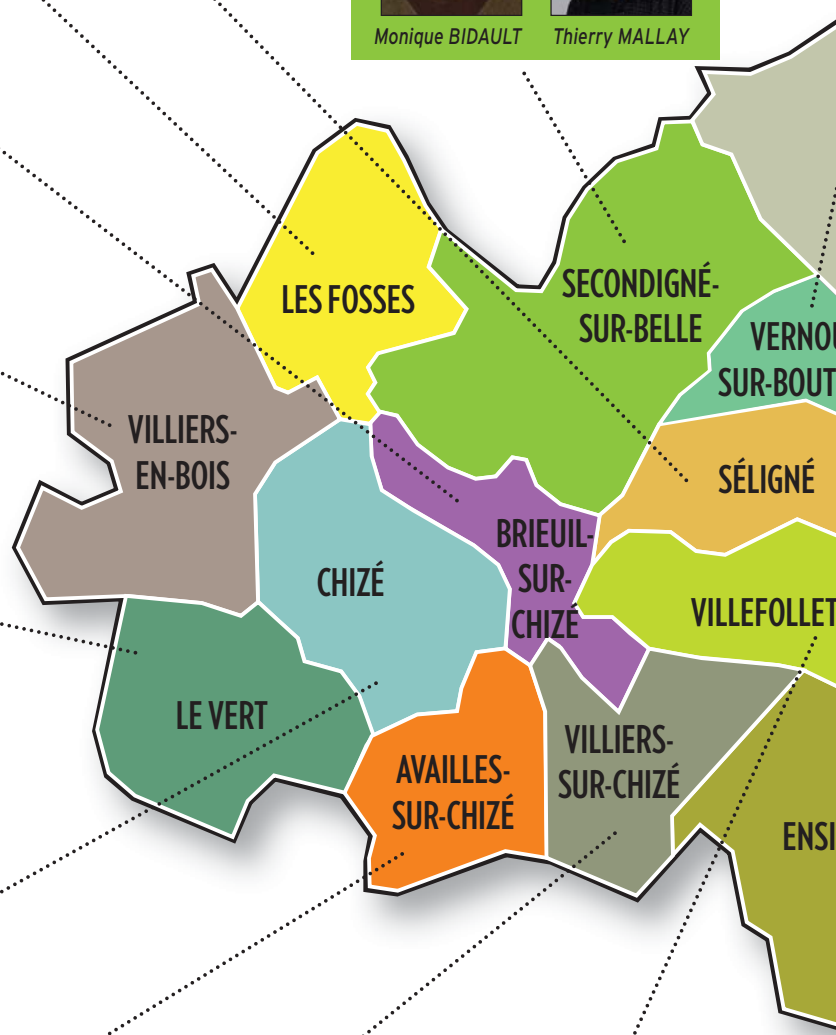
Gilles CHOURRÉ



Jean-Pierre NIVELLE



Mireille GUIBET





LONGEAU François **MARTIN**



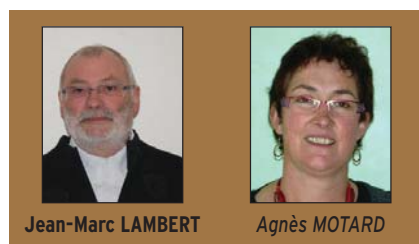
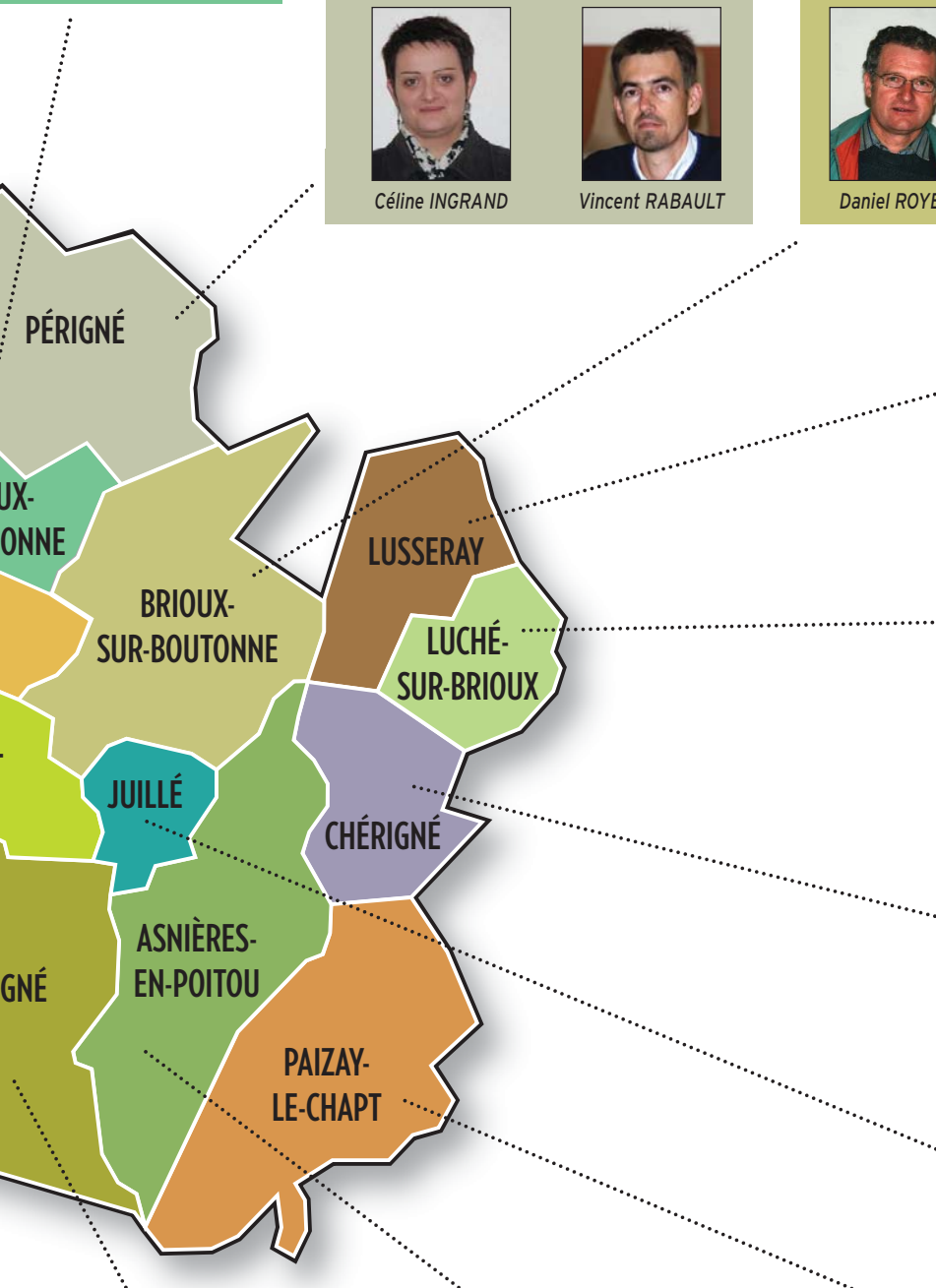
Jean-Michel GROLEAU Jacques **NOURISSON**

Céline **INGRAND** Vincent **RABAULT**



Jean-Marie HAYE Michel **CHABOT** Maryvonne **ALLAIN**

Daniel **ROYER** Martine **LARCHEVÊQUE** Annie **LEDUC**



Jean-Marc LAMBERT Agnès **MOTARD**



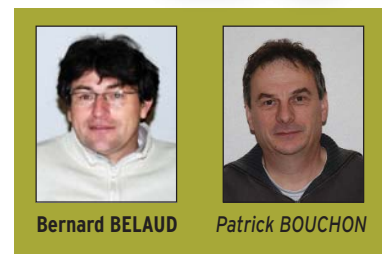
Christian **COUTANT** Sébastien **AUBOIN**



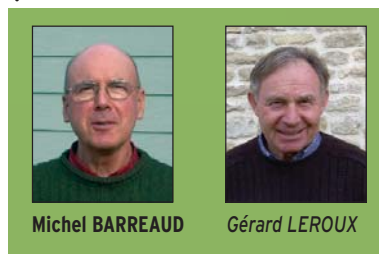
Bernard **GABOREAU** Sylvie **GRELET**



Paul **JOUANNET** Jacqueline **BOUTIN**



Bernard BELAUD Patrick **BOUCHON**



Michel **BARREAUD** Gérard **LEROUX**



Joël **BOUYER** Marie-Claude **LEPINOUX**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

En charge de la commission : Jean-Marie HAYE, 1^{er} vice-président, maire de la commune de Brioux-sur-Boutonne

La commission a pour objet l'examen des dossiers et la préparation de décisions relatifs :

- à la gestion de la collecte et au traitement des ordures ménagères et assimilées, (ramassage en porte à porte, déchetteries, tri sélectif...),
- à la création, la gestion et l'entretien des décharges de classe III,
- à la gestion et l'aménagement de la Boutonne et ses affluents (SMBB),
- au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC),
- au développement durable : développement des énergies renouvelables ,
- à la protection de l'environnement,
- à la gestion, au fonctionnement et à la création de ses propres équipements mobiliers et immobiliers.

ENFANCE, JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS

En charge de la commission : Marylène PICARD, 2^e vice-présidente, maire de la commune de Brieuil-sur-Chizé

La commission a pour objet de définir la politique de l'enfance et de la jeunesse :

- par la gestion et le développement des actions et des accueils destinés au public jeune de 0 à 18 ans,
 - CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement),
 - Contrat éducatif,
 - Malle sportive,
 - Groupement d'employeurs,
- par le soutien des associations sur le territoire,
- par la gestion, le fonctionnement, la création des équipements sportifs communautaires (biens mobiliers et immobiliers),
- par la gestion de la structure petite enfance.

COMMUNICATION

En charge de la commission : Jean-Pierre NIVELLE, 3^e vice-président, maire de la commune de Villefollet

Commission transversale ayant pour objet de :

- communiquer vers les administrés (particuliers, professionnels) et les collectivités,
- développer un site Internet,
- être à l'écoute de la population.

ACTION SOCIALE

En charge de la commission : Daniel LONGEAU, 4^e vice-président, maire de la commune de Vernoux-sur-Boutonne

La commission a pour objet de définir la politique sociale en faveur :

- du maintien à domicile des personnes âgées,
- du public défavorisé, Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT),
- de la gestion et le développement du service d'aide à domicile,
- de la gestion et le développement du service de portage de repas à domicile,
- de l'épicerie sociale (gérée par le Pays Mellois),
- de la politique du logement social et du cadre de vie,
- de la gestion, le fonctionnement et la création des ses propres équipements mobiliers et immobiliers.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

En charge de la commission : Bernard BIROCHEAU, 5^e vice-président, 1^{er} adjoint de la commune de Chizé

La commission a pour objet de veiller :

- au bon fonctionnement général de la structure,
- au respect des orientations budgétaires définies par l'assemblée délibérante,
- à l'optimisation des finances de la collectivité,
- à l'organisation du transport scolaire,
- à la gestion, au fonctionnement et à la création des ses propres équipements mobiliers et immobiliers.

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

En charge de la commission : Jacques NOURISSON, 6^e Vice-président, 1^{er} adjoint de la commune de Périgné

La commission a pour objet l'examen des dossiers et la préparation de décisions relatifs :

- au développement économique,
- à l'aménagement, l'extension, l'entretien et la commercialisation des zones d'activités existantes ainsi qu'à leur création,
- à l'aménagement de l'espace communautaire,
- à toute action permettant le développement, l'accueil, la création et le maintien des entreprises sur le territoire,
- à la gestion, au fonctionnement et à la création des ses propres équipements mobiliers et immobiliers.

(La compétence Tourisme sera déléguée au Syndicat d'Initiative Intercommunal dans le cadre d'une convention d'objectifs).